

Bassens

La zone d'activités des Guerlandes n'est pas tout à fait une friche industrielle même si elle en présente les caractéristiques paysagères. Isolat industriel entre fleuve et voie rapide, le secteur cumule de nombreuses contraintes liées au risque naturels et technologiques auxquelles s'ajoutent une servitude liée à la présence d'amianté dans le sol. Dans un contexte de rédaction du règlement du PPRI, la collectivité souhaite approfondir les possibilités de mutation, d'adaptation ou de construction en partageant avec les propriétaires fonciers et les entreprises une stratégie d'aménagement (programmation économique et modalités constructives) dans une logique de réduction de la vulnérabilité et de nouvelle attractivité économiques.

Adapter un site industriel en zone inondable



"Comment concilier requalification d'un site industriel et réduction de la vulnérabilité ?"

Commanditaire

Bordeaux Métropole en partenariat avec la commune de Bassens.

2018-2019

"Aménager et construire en zone inondable. Secteur des Guerlandes"

Missions

Analyse des risques et état des lieux

Analyse du risque inondation au regard des évolutions réglementaires, synthèse des possibilités d'aménagement (aléas et cotes de seuil...) et enjeux écologiques, concertation avec les acteurs (État, commune, propriétaires fonciers, Grand Port Maritime de Bordeaux).

Scénarios d'aménagement

Schéma de fonctionnement hydraulique, principes d'aménagement et objectifs écologiques, actualisation de la programmation économique, modalités constructives.

Guide à destination des porteurs de projet

Prescriptions paysagères, architecturales et constructives, accompagnement et conseil aux porteurs de projet, assistance aux services instructeurs.